



Mairie de CUZY

11 rue de la Mairie

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 21 mars 2024 – 14H00

Date de convocation : 05.03.2024

Etaient présents : Mme Edith PERRAUDIN – M. Serge BRIET – M. Thierry BUISSON – M. David LOCTIN – Mme Dominique RATEL – Mme Anne-Claude GRANGÉ – M. David MARTINET

Absent·e·s ayant donné pouvoir : Marie VAUTRIN, pouvoir à Thierry BUISSON

Absent·e·s : M. Bruno PLANTARD – Mme Samantha HARDY – M. Jérôme BERTHIER

Secrétaire de séance : Serge BRIET

• Approbation du PV de la séance du 22 janvier 2024

1 – Compte de gestion

Établi par Mme Françoise LOPEZ, comptable public au SGC Charollais-Brionnais, les comptes de gestion se présentent comme suit :

- Fonctionnement :	- Investissement :
○ dépenses = 165 123.45 €	○ Dépenses = 59 250.02 €
○ recettes = 165 765.70 €	○ Recettes = 54 555.35 €
- RESULTAT 2023 = 642.25 €	- RESULTAT 2023 = 4 694.67 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2 – Compte administratif

Le compte administratif est établi par Mme le Maire comme suit :

- Fonctionnement :	- Investissement :
○ dépenses = 165 123.45 €	○ Dépenses = 59 250.02 €
○ recettes = 165 765.70 €	○ Recettes = 54 555.35 €
- RESULTAT 2023 = 642.25 €	- RESULTAT 2023 = - 4 694.67 €

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Serge BRIET, 1^{er} adjoint, approuve à l'unanimité.

3 – Affectation de Résultat

En Fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2023 :

+ 642.25 €, auquel il convient d'ajouter les résultats d'exercice 2022, soit 247 560.56 €. Nous obtenons un résultat d'exercice de **248 202.81 €**

En Investissement

Le résultat de l'exercice et de 637.73 €, auquel il convient d'ajouter les résultats d'exercice 2022, soit un déficit de 30 596.75 €. Nous obtenons donc un résultat d'exercice d'investissement déficitaire de **35 291.42 €**

Le besoin en affectation du résultat (part d'excédent en fonctionnement nécessaire pour combler le déficit d'investissement) est donc de 35 291.42 € (compte 1068).

Le résultat de fonctionnement est de 248 202.81 € que l'on répartit

- En investissement avec le besoin de financement de 35 291.42 €.
- En fonctionnement 218 311.84 € (compte 002 en recette de fonctionnement).

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	135 123.45	59 250.02
Recettes	165 765.70	54 555.35
Résultats 2023	642.25	- 4 694.67
	+	+
Résultats 2022 reportés	247 560.56	-30 596.75
	=	=
Résultats de clôture 2023	248 202.81	-35 291.42
	+	
Reprise CCAS	5 400.45	
Restes à réaliser		0.00
Résultats cumulés	253 603.26	-35 291.42
Affectation des résultats 1068 - 2024		- 35 291.42
Résultats de fonctionnement à reporté au 002	218 311.84	

4 – Vote des taux de fiscalité directe locale

Après avoir pris connaissance de l'état 1259, le Conseil Municipal, par 5 voix pour, 3 voix contre (ces voix étant pour la diminution des taux) décide de ne pas modifier les taux d'imposition, qui resteront comme suit :

Rappel 2023 :

- Taxe Foncière (bâti) **35.65 %**
- Taxe Foncière (non bâti) **41.37 %**
- Taxe Habitation (Résidences secondaires) **18.44 %**

Proposition de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux en 2024.

- Taxe Foncière (bâti) **35.65 % 41 889 € (40 463 € en 2023)**
 - Taxe Foncière (non bâti) **41.37 % 28 545 € (27 470 € en 2023)**
 - Taxe Habitation **18.44 % 6 841 € (6 215 € en 2023)**
- Total : 77 275 € (74 148 € en 2023)**

5 – Vote du Budget primitif 2023

DÉPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
001 solde d'exécution reporté	30 292.00	021 virement de la section de fonctionnement	45 096.00
16 Emprunts et cautions	5 900.00	10 Réserves + FCTVA	40 380.00
21 Immobilisations	50 204.00	16	500.00
		13 Subventions	13 524.00
TOTAL	99 500.00	TOTAL	99 500.00

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère générale	258 170.00	002 excédents reportés	218 311.00
012 charges de personnel	31 380.00	70 produits des services	1 260.00
65 autres charges de gestion courante	37 937.00	73 Impôts et taxes	109 979.00
66 charges financières	5 100.00	74 dotations	25 533.00
67 Charges exceptionnelles	00.00	75 autres produits	26 100.00
014 Atténuations de produits	3 500.00	76 produits financiers	0.00
023 virement section invest.	45 096.00	77 indemnités sinistre	0.00
TOTAL	381 183.00	TOTAL	381 183.00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6 – Attribution des subventions

ASSOCIATION / ORGANISME	MONTANT
Sapeurs pompiers Issy L'Evêque	70 €
Office du tourisme de Bourbon-Lancy	20 €
Paroisse de Luzy (58)	200 €
Amicale de l'école primaire de Luzy (58)	120 €
Amicale des donneurs de sang d'Issy	50 €
Service de remplacement de Mesvres	30 €
Secours Populaire : Versement à l'antenne locale	100 €
Sapeurs pompiers de Luzy	70 €
CFA Gueugnon : Voyage scolaire des BTS PA	100 €
Lycée agricole de Neuvy : Voyage scolaire	100 €
Lycée agricole de la Nièvre : Voyage scolaire des BTS PA	100 €
TOTAL	960,00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

8 – Mandats au CDG 71 pour la négociation des contrats risques prévoyance et santé

Le Conseil Municipal donne mandat au Centre de Gestion de Saône et et Loire pour la négociation de contrat prévoyance et santé pour les employés municipaux, ces contrats devenant obligatoires à partir de 2026. A noter que ces mandats ne sont pas des engagements de signature.

9 – Loyer logement – 815 Route du Bourg

Le conseil Municipal décide d'augmenter le loyer du logement sis 815 Route du Bourg à 500 € par mois, hors charges.

7 – Questions diverses

- Cérémonie diplôme : la cérémonie de félicitations aux élèves ayant obtenu leur diplôme en 2023 devrait avoir lieu le 20 avril

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h50.

Le secrétaire de séance,
Serge BRIET

Le Maire,
Edith PERRAUDIN